Alliance mondiale pour les droits humains

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

Les droits humains sont le fondement de la dignité, de la stabilité et d'un progrès équitable. Ils cimentent les sociétés : ils protègent les personnes contre les abus, garantissent l'inclusion et donnent sens à la justice et à l'égalité au quotidien.

Aujourd'hui, ces fondements sont soumis à une pression sans précédent, car les violations se poursuivent en toute impunité, la violence se normalise et l'espace civique se réduit.

Une action collective plus forte est necessaire.

En vue du 80ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le 10 décembre 2028, l'Alliance mondiale pour les droits humains mobilisera des acteurs de tous les secteurs, régions et générations pour répondre à ce moment.

Nous unirons nos efforts pour imaginer et construire un monde où les droits humains sont vécus localement ; compris et respectés ; défendus en période de risque ; intégrés aux solutions aux défis mondiaux ; et soutenus par des institutions résilientes.

Inspirés par la Déclaration universelle des droits de l'homme et animés d'une détermination commune à réaliser des progrès d'ici le 10 décembre 2028, **nous nous engageons à** :

- **défendre publiquement les droits humains.**
- **engager un dialogue** entre les régions, les secteurs et les générations.
- **passer à l'action par le biais d'engagements et d'initiatives catalytiques** dans le cadre des axes stratégiques de l'Alliance mondiale : *les droits de l'homme au quotidien, les droits de l'homme en action, les droits de l'homme à l'esprit* et *les droits de l'homme pour l'avenir.*
- **partager les progrès** réalisés dans les actions entreprises.

Nous contribuerons à l'Alliance mondiale par un ou plusieurs des moyens suivants :

- **Engagement politique** : soutien public au plus haut niveau et intégration des droits humains dans les discussions et les prises de décision des dirigeants.
- **Plaidoyer et sensibilisation** : Mobiliser les réseaux, promouvoir les initiatives catalytiques et organiser des événements.

- **Contribution en nature** : Fourniture d'expertise technique, de détachements, de recherches, de données et de solutions numériques.
- **Contribution financière :** Financement de l'Alliance mondiale et/ou de ses initiatives catalytiques.